

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 23/03/2021

Lancement du site Internet « RappelConso », le site des alertes de produits dangereux

RappelConso est le nouveau site public unique d'information des consommateurs sur les rappels de produits de consommation courante. Il a pour but d'améliorer l'information des consommateurs sur les rappels de produits.

Ainsi, début avril 2021, les consommateurs pourront retrouver l'intégralité des rappels de produits alimentaires et non-alimentaires sur un seul et même site (hors médicaments et dispositifs médicaux).

Ce nouveau dispositif a vocation à être renseigné par les professionnels, qui devront saisir les rappels les concernant sur RappelConso.

Aussi, les professionnels sont invités à créer un compte sur le site <https://pro.rappel.conso.gouv.fr> **dès à présent** afin de pouvoir enregistrer leurs rappels à compter du **1^{er} avril 2021**, date d'ouverture du site au grand public.

Dans les Hauts-de-Seine, la direction départementale de la protection des populations accompagne les entreprises dans cette nouvelle démarche, en s'adressant notamment aux nombreux grands groupes établis dans le département.

En savoir plus :

La page d'accueil du site comporte une Foire Aux Questions et des aides aux utilisateurs qui permettront de répondre à leurs interrogations.

Une animation pédagogique est disponible en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.youtube.com/watch?v=kegTT28e4-w>